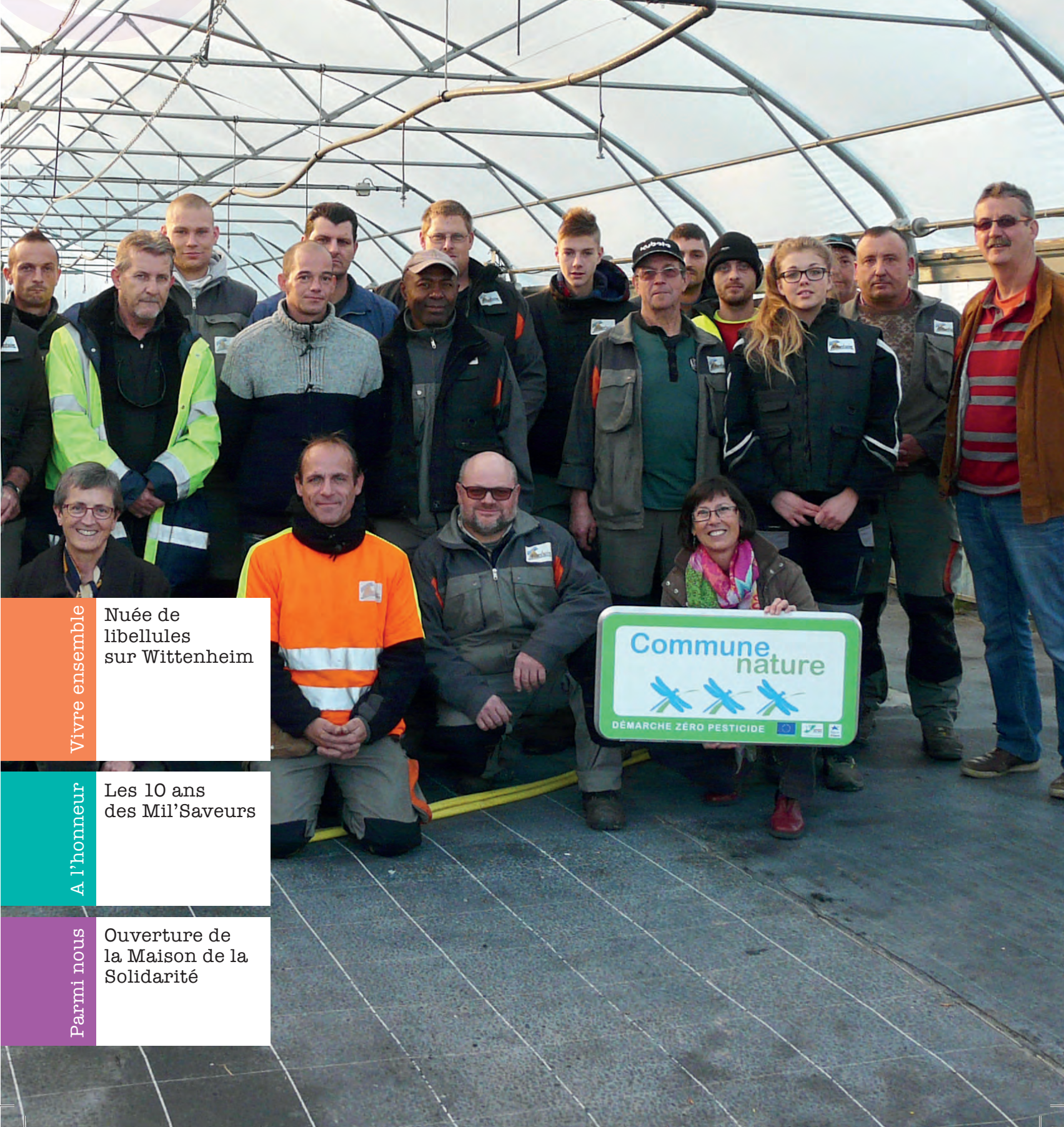


witamine



Vivre ensemble

Nuée de libellules sur Wittenheim

A l'honneur

Les 10 ans des Mil'Saveurs

Parmi nous

Ouverture de la Maison de la Solidarité



Chères Wittenheimaises, chers Wittenheimois,

n cette période de fête, je suis heureux de vous présenter votre nouveau bulletin municipal.

Après plusieurs mois de travail, nous avons décidé de modifier de nombreux paramètres tout en gardant l'essentiel : nous espérons que cela vous plaira autant qu'à nous.

Nouveau format, plus d'images et des textes plus courts mais surtout un nouveau nom et une nouvelle identité graphique : vous le découvrirez au fil des pages, **Vitamine** (c'est le nom de votre nouveau bulletin municipal) regorge d'améliorations.

Pourquoi « **Vitamine** » me direz-vous ?

Pour montrer que Wittenheim est une ville dynamique, pleine de vie et de « peps ». Mais c'est également un clin d'oeil à notre identité locale avec l'association de ces deux syllabes : « Vit » pour Wittenheim et « Mine » pour rappeler les mines de potasse de notre bassin de vie.

En page centrale, vous trouverez désormais notre plaquette des manifestations. Elle paraîtra à chaque édition du bulletin et vous pourrez, bien sûr, la détacher pour la conserver et être toujours au courant des multiples animations qui se déroulent dans votre Ville.

Des nouveautés et du dynamisme, nous en retrouvons également dans la vie quotidienne de notre commune et dans les défis que relèvent chaque jour les différents acteurs de la ville.

Pour preuve, **l'obtention de la troisième libellule** du Label Commune Nature : nous pouvons tous être fiers de ne plus utiliser de pesticides et je tiens tout particulièrement à remercier toute l'équipe des Espaces Verts de notre ville ainsi que les élus en charge de ce dossier pour leur motivation et leur implication dans ce dossier.

Un autre projet qui prend enfin vie est la **Maison de la Solidarité**. Ouverte depuis fin octobre et inaugurée le 20 décembre, elle permet à de nombreux citoyens d'être aidés, soutenus et conseillés. Vous découvrirez, dans un article qui leur est consacré, les différents acteurs présents dans cette structure.

Afin que chaque citoyen soit accueilli dans des conditions optimales où qu'il aille à Wittenheim, un dossier est également consacré à l'accessibilité et aux obligations des établissements recevant du public. Vous trouverez les démarches à entreprendre et des conseils. Nos services restent évidemment à votre écoute.

Bien sûr, si la forme de ce bulletin a changé, vous y retrouverez vos rubriques préférées dont l'intemporelle « Rubrique de Rose ». La page d'informations et l'État Civil figurent désormais en fin de bulletin.

Je vous laisse partir à la découverte de cette nouvelle édition **en attendant de vous rencontrer nombreuses et nombreux lors de la cérémonie des vœux le 10 janvier 2015**. Je vous souhaite, à vous ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de Noël et une très bonne année 2015 !

Votre Maire

Antoine HOMÉ



Directeur de la publication : Alexandre Oberlin

Directrice de la rédaction : Catherine Pery

Direction artistique : Saute Mouton Communication • smouton.com

Crédits Photo : Fotolia / Mairie de Wittenheim

Imprimé à Wittenheim par Imseron en 7400 exemplaires
wittenheim.fr



La rubrique alsacienne de Rose

L

iàwà Diàlekt Frennd,
Bi un's em Elsass esch d'Wiahnachtsa bschtemt
a Fascht wu am maischtà g'firt werd,
hauptsachlig
mett dana allà Kreschkendlamarkt, vu an's
Nowamber, bis an's Dezamber statt fendà.

Bekannt éweral em Frankrech, un do kummà,
toizigà Züaschaujer zu un's, sesch à Gnuss fer d'Litt
fer dià Wiahnachts Stimmung bi un's kennà mett machà, gross
un klei han a Frait fer soviel Liächtlà
kennà sah, toisigà Verziahrungà an dahnà allà kleinà Holtz
Hisslà, ma meint m'r esch em à Märchen Land.

En eim Gang schmekts güat no vin chaud, em andrà no Bredla,
no Labkuachà, Zemet.

Ma fendet oi schéènà Sachà fer an d'r Tannàbaüim hanga,
Angalà, Kouglà, Starnalà, un schéènà Statitlà
fer en's Krepalà stellà, oder Schpeelsachà üs Holtz, allà sortà,
localà sachà, sowià Hunig, foie gras, Wii,
un amel unserà bekantà Bredlà, so beliabt bi un's em Elsass.
Uff'm Kreschkendlàmarkt, geht's alles was d'Wiahnachtsà
anbelangt.

Was oi heimlig esch, das esch dia schéènà Wiahnachts'
Stimmung, mett d'r Muzik un d'Liadlà derzüa.
Do un dert trefft m'r noch à làwà Wiahnachtsmann a, un derno
geht's weder Boumboum oder Labkiarlà.

Sesch eifach Traumhaft.
Wenn ehr d'Glaglaheit han, gehn à tour gé machà uff 'mà
Kreschkendlàmarkt.

So, uff das hé, wensch ech eir allà liàwà Diàlekt Frennd, a
freeligà Wiahnachtsà un a gleglig neĭ Jahr.

Alles güatà, bli@wà gsund un munter, un bis boll weder.
Salü binander !!

Christiane-Rose KIRY

Police	17
Commissariat de Police	03 89 62 51 00
Pompiers	18
Centre de Secours	03 89 52 70 66
SAMU	15
Ambulances de Wittenheim	03 89 50 88 88
EDF	03 89 57 24 34 0810 333 068
GDF	03 89 57 27 28 0810 433 068

Agence France Télécom	10 14
Cinéma municipal Gérard Philippe	08 92 68 03 70
Multi-accueil Halte Garderie	03 89 62 09 88
Bibliothèque Municipale	03 89 57 18 36
Espace Multimédia	03 89 57 45 11
École de Musique Municipale	03 89 53 14 03
La Poste	03 89 57 02 90
M2A Mulhouse Alsace Agglomération	03 89 33 79 79
Sémaphore «antenne Wittenheim»	03 89 62 51 20

La mairie est ouverte au public du lundi
au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Tél. 03 89 52 85 10 - Fax : 03 89 52 85 11
Place des Malgré-Nous
BP29 - 68272 WITTENHEIM CEDEX



Depuis le mois de septembre la Ville de
Wittenheim possède une page Facebook
officielle. Rejoignez la communauté
« Wittenheim » pour recevoir toutes les
informations de votre commune en live.

et toujours notre site internet : www.wittenheim.fr

Du nouveau à la mairie

Depuis le 1^{er} décembre de cette année, M. Bernard BADER occupe le poste d'Ingénieur Expert tandis que M. Claude GOUTTE prend la responsabilité du Service du Patrimoine Communal. Toujours soucieuse d'améliorer la gestion de son important patrimoine (45 bâtiments, 70 kms de voirie) dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la Ville a décidé de développer la gestion prospective de son patrimoine, et a créé pour ce faire un poste d'Ingénieur Expert. Fort de son expertise technique et de son excellente connaissance du patrimoine communal, M. Bernard BADER s'est vu confier cette tâche. Ainsi, grâce à la définition de plans pluriannuels d'entretien et de travaux, la Ville sera en mesure de prévenir, d'anticiper et de prioriser les travaux pour une allocation optimale de ses ressources.

Le Service du Patrimoine Communal, un service de proximité à votre écoute.

En charge de l'entretien courant du patrimoine, le Service du Patrimoine Communal est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos demandes concernant les équipements de la commune : voirie, éclairage public, bâtiments municipaux, espaces verts, gestion de l'eau. Vous pouvez le contacter au 03.89.52.85.10 ou par mail à l'adresse suivante : patrimoine@wittenheim.fr.



Bernard Bader



Claude Goutte

Élections, Recensement, Service Civique, quelles sont les démarches ?

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Cliquez votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Bientôt 16 ans :
pensez au recensement !

Pour qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

À la mairie (service Population) en présentant les documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

POUR VOTER, pensez à vous inscrire dans votre mairie avant le 31 décembre 2014

Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux prévus en 2015, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est d'ailleurs obligatoire. Cette inscription vous permet également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

- Si vous ne vous êtes jamais inscrit(e) sur une liste électorale ou si vous avez déjà été inscrit(e) dans une autre commune et que vous avez changé entre-temps de domicile à Wittenheim, il est nécessaire de vous réinscrire **au plus tard le dernier jour ouvrable de l'année 2014, soit le 31 décembre 2014 entre 10h et 12h.**
- Si vous avez changé de domicile à l'intérieur de votre commune, vous devrez fournir une attestation de domicile de moins de trois mois en Mairie (bureau n° 15) afin d'effectuer le changement de bureau de vote. **Attention : Cette démarche est obligatoire et peut entraîner une radiation des listes électorales en cas de retour de carte ou de propagandes en Mairie.**

- Si vous venez d'avoir 18 ans ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2015 : **vous serez inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de la Mairie** (bureau n° 12 ou 14) en vue de la Journée Défense et Citoyenneté et que vous ayez reçu un courrier de la Mairie en ce sens. Vous n'avez donc pas de démarche particulière à effectuer auprès de la Mairie.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre Mairie jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 (Permanence électorale prévue entre 10h et 12h, le 31 décembre 2014), muni :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport),
- d'une attestation de domicile de moins de 3 mois. (facture de téléphone fixe, facture d'électricité/eau, votre avis d'imposition, des quittances de loyers...),
- du formulaire - Cerfa n° 12669*01 que vous pourrez directement retirer et remplir en Mairie.

Vous avez entre 16 ans et 25 ans ? Faites votre Service Civique !

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission d'au moins 24h par semaine.

Pour quoi faire ?

Le Service Civique permet d'accomplir des missions prioritaires au service de l'ensemble de la société : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, interventions d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité et sport.

Vous pourrez par exemple : sensibiliser des jeunes au respect de l'environnement, au tri des déchets, aux économies d'énergie, aider à combattre l'illettrisme en accompagnant des jeunes dans des ateliers de lecture, offrir aux personnes isolées une aide concrète dans leur vie quotidienne, réaliser une mission

à l'international avec une grande ONG, sensibiliser des jeunes aux grands enjeux de santé en menant des actions d'information, participer à des grands chantiers de restauration de sites historiques, ou encore aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations...

Quelles sont les conditions ?

En tant que jeune volontaire, vous bénéficiez :

- D'une indemnité mensuelle de 540 € (un versement de 440 € complété par la prise en charge de frais pour 100 €).
- D'une couverture sociale complète et l'ensemble de la période de Service Civique est validée pour votre retraite,
- D'une reconnaissance de la mission accomplie dans votre parcours : dans le livret de compétence, le cursus universitaire ou au travers de la validation des acquis de l'expérience.

Les animations ados été

Séjour à Annecy - été 2014

Des activités pour tous !

Réunissant des jeunes de différents quartiers de la Ville, les animations ados offrent **un espace d'échanges, de débats et de jeux accessible à tous**. Chacun est invité à partager des temps de rencontres et de découvertes, pour s'épanouir, s'amuser et découvrir de nouvelles activités. Les jeunes de Wittenheim ont pu vivre des vacances ludiques, éducatives et riches en propositions.

A la découverte des métiers !

Rythmées par des visites, des rencontres, des échanges avec des artisans, les jeunes ont pu découvrir différents métiers : les métiers du bois, de l'environnement, du numérique, de l'art, des métiers de bouche, de l'architecture et de la mécanique.

En associant les activités de loisirs à ces visites, les jeunes ont pris plaisir à découvrir et échanger avec les animateurs sur leurs futures orientations professionnelles.



ACTIVITÉ ROLLER DE L'OMSL

L'Office Municipal des Sports et Loisirs de Wittenheim propose une activité « roller » tous les mercredis (en dehors des vacances scolaires) de 13h à 14h au Complexe Léo Lagrange pour les enfants de 6 à 12 ans.

Tarifs : 40€ par trimestre pour les habitants de Wittenheim et 65€ par trimestre pour les habitants d'autres communes.

Renseignements au 03.89.50.82.63 ou omsl68@aol.com

Un séjour sous le signe de l'aventure

Les jeunes ont vécu un séjour riche en aventure. Au bord du lac d'Annecy, durant quatre jours, étaient proposées des baignades, des visites, une rencontre avec d'autres jeunes, ainsi que des veillées.


« Le plus sensationnel était la Via Ferrata, avec vue sur le Mont Blanc et sur le lac du Bourget » nous rapporte Raphaël.

Un camp solid'air dans le VAR !

Les jeunes ayant participé à la commission ados ont souhaité organiser un séjour pour visiter l'île de Porquerolles et participer à un chantier de solidarité. C'est à Correns, près de Brignoles que les jeunes et l'équipe d'animation ont installé le campement. Les jeunes acteurs du séjour ont souhaité s'engager les matinées pour le nettoyage de la berge de la chute du grand Bahout (cascade située dans une réserve naturelle).

L'aide précieuse a été saluée par tous.

Également au programme de ce camp : du canoë et la découverte des villages et des produits locaux.



Les jeunes de 11 à 17 ans se sont réunis cet été pour partager des temps collectifs au travers de diverses animations !

Quand démocratie rime avec proximité

A Wittenheim, les citoyens ont la parole. Depuis plusieurs années déjà, la commune a adopté une politique innovante et ambitieuse en matière de démocratie de proximité, se dotant ainsi d'un Conseil Municipal des Enfants, d'une Conférence Permanente du Commerce Local, de Conseils de Quartier et d'un Conseil des Sages. Ces deux dernières structures sont en plein renouvellement. Focus sur ces instances au cœur de la vie locale.



La journée intergénérationnelle

Le bien-être de tous, c'est l'affaire de chacun

Depuis cinq ans, des centaines de citoyens s'investissent au sein de leur quartier, par l'intermédiaire des Conseils de Quartier ou encore du Conseil des Sages. Leur but ?

Améliorer encore la qualité de vie tout en favorisant le bien vivre ensemble.

Autant vous dire qu'on ne s'ennuie pas dans ces instances qui sont en plein renouvellement. La démarche innovante initiée à Wittenheim va être complétée par de nombreuses nouveautés, afin de les rendre encore plus efficaces.

Les Conseils de Quartier : des citoyens acteurs de notre quotidien

Grand projets de Ville, urbanisme, projets solidaires... tous les sujets sont abordés dans un Conseil de Quartier. Véritables interfaces entre les habitants et les services municipaux, les conseils sont force de proposition dans tous les domaines.

Ils disposent également d'un budget d'investissement propre de 5 000 €, ce qui leur permet de réaliser des améliorations de la voie publique, au service de tous les habitants (passages piétons, installation de radars pédagogiques, création d'espaces verts ...).

Toujours soucieux de la qualité du lien social, ils mettent en place chaque année un temps de convivialité ouvert à tous. Ainsi, les fêtes des quartiers Jeune-Bois et Sainte-Barbe font la part belle à la découverte du quartier, tandis que celles du quartier Centre et de Fernand-Anna sauront séduire les amateurs de musique.

Quoi qu'il en soit, ce sont plusieurs centaines de wittenheimois qui en profitent chaque année.

Le Conseil des Sages : l'expérience au service du bien commun

A Wittenheim, sagesse rime avec dynamisme. Ouvert à toute personne de plus de 65 ans, le Conseil des Sages a une double vocation : être force de proposition sur des projets concernant chaque citoyen, mais également agir pour le bien-être des aînés.

Donnant son avis sur un ensemble de sujets visant toutes les générations, il est également à l'initiative de nombreux projets et actions concrètes : journée intergénérationnelle « *entre générations, jouons et partageons* », programme de sorties loisirs et culture pour les aînés, ateliers « Eureka » de prévention de la maladie d'Alzheimer, actions de transmission de la mémoire ...

La Journée Citoyenne

Le principe de cette action est simple :

mobiliser tous les acteurs de la vie communale dans un élan de civisme, autour de différents projets d'amélioration du cadre de vie. Cette action de terrain permet de renforcer le lien entre les habitants, toutes générations confondues. Bien évidemment, les Conseils de Quartier et le Conseil des Sages sont mobilisés, mais tous les habitants sont invités à y participer. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cela fonctionne ! **Pour sa deuxième édition**, la journée a mobilisé **plus de 270 personnes**, avec le soutien de plus de 30 entreprises.

Vous souhaitez intégrer votre Conseil de Quartier ? Le Conseil des Sages ? Ou obtenir des informations ?

Contactez David ALFORT,
animateur de la démocratie de proximité
03 89 52 85 28 ou david.alfort@wittenheim.fr

Appel à témoin

Dans la perspective des commémorations du 70^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale, le Conseil des Sages met en place une action en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Le but : identifier des personnes nées avant 1946 et souhaitant transmettre leur vécu aux jeunes générations. Si vous souhaitez témoigner ou obtenir des informations, contactez-nous au 03 89 52 85 28 ou par mail : david.alfort@wittenheim.fr



Vivre ensemble

Notre ville a obtenu le 24 Octobre 2014, à Holtzheim dans le Bas-Rhin, une consécration pour son engagement en matière d'environnement.

Les efforts des élus et des agents des espaces verts ont été reconnus et récompensés par l'obtention de cette belle distinction :

“Commune Nature” matérialisée par la 3^{ème} libellule.



Nuée de libellules sur Wittenheim

Trois niveaux de distinction

Pour signifier son engagement, chaque commune signe la charte régionale "Démarche zéro pesticide" qui comporte trois niveaux de mise en œuvre.

La cérémonie a permis la remise de :

- 26 labels une libellule,
- 91 labels deux libellules,
- 99 labels trois libellules.

Soit un total de 216 communes Alsaciennes dont 67 nouvelles collectivités ou gestionnaires d'espaces.

Elle a également été l'occasion du lancement officiel du club "Commune Nature" qui a pour objectifs de :

- Pérenniser la démarche,
- Partager et valoriser les retours d'expériences,
- Etendre la démarche "zéro pesticide" à l'ensemble des acteurs du territoire communal (particuliers, entreprises, gestionnaires d'espaces...) et les impliquer dans la démarche.

Les 216 communes ont d'ores et déjà anticipé la loi Labbé qui, dans un très proche avenir, **interdira aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.**

Pour notre ville, les agents des espaces verts ont démontré leur savoir-faire et chaque visiteur de notre cimetière a pu en être témoin, en particulier, lors du week-end de la Toussaint.

qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques.

Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les produits phytosanitaires et leurs produits de dégradation. Ces produits se retrouvent tôt ou tard dans le milieu naturel.

Protéger la nappe phréatique, c'est préserver les milieux naturels et la biodiversité, tout autant que notre santé et celle de tous les êtres vivants dans notre environnement.

Préserver les ressources en eau : Tous concernés !

La nappe rhénane est une immense ressource d'eau souterraine, de première importance en Alsace pour l'alimentation en eau potable et pour de nombreuses activités économiques, notamment agroalimentaires.

La pollution par les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides...) est le premier facteur de détérioration de la qualité de l'eau. Un tiers de la surface de la nappe rhénane est aujourd'hui impropre à la consommation sans traitement complexe et coûteux. Cette contamination concerne aussi la quasi totalité des cours d'eau alsaciens. La mise en œuvre de techniques alternatives aux traitements chimiques est devenue une priorité régionale soutenue par le Conseil Régional d'Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Et moi que puis-je faire ?

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et devraient être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

- tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...
- choisir des espèces locales, souvent plus résistantes car adaptées au climat,
- utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des herbes folles,
- effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir,
- s'équiper en matériel de désherbage thermique si nécessaire,
- privilégier des espèces moins fragiles nécessitant moins d'entretien,
- associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies,
- recourir à des moyens de "lutte biologique", tel que, par exemple, le purin d'orties,
- apporter les résidus de produits chimiques entamés ou périmés dans les déchetteries.

Pourquoi le choix de la Libellule ?

Cet insecte est un symbole de la bonne santé des milieux humides. On trouve des libellules près des cours d'eau et des étangs lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée. C'est un animal fragile et élégant, un des innombrables trésors de la biodiversité en Alsace.

Pourquoi ma commune se mobilise ?

Les pratiques de désherbage des voiries et d'entretien des espaces communaux dégradent gravement et durablement la



Mobilisons-nous toutes et tous pour la sauvegarde de notre environnement !

Les Mil'Saveurs fête ses 10 ans

Depuis 10 ans, l'entreprise Mil'Saveurs s'est bien agrandie. L'année passée, son déménagement au 23 rue de Kingersheim a concrétisé un peu plus cette évolution.

D'abord apprentie pâtissière chez Carlos pendant deux ans, **Marie-Jeanne LEROY** a travaillé plusieurs années dans la restauration. De son apprentissage, elle garde des souvenirs toujours vivaces : « *en période de fêtes on commençait à 4h et on terminait à 23h : c'était dur. Après le Nouvel An, on pensait avoir terminé, on revenait et on se rendait compte qu'on avait encore les galettes des rois à fabriquer. Il y avait beaucoup de travail, mais c'était une école formidable et j'ai beaucoup appris pendant cette période.* »

Trois enfants et un licenciement plus tard, elle décide, avec son compagnon, Mario FERRARIO, de créer sa propre entreprise de traiteur : Mil'Saveurs. Ils se lancent tous les deux dans cette aventure en 2004 en ouvrant à Wittenheim au 47 rue de Kingersheim.

Ils développent leur commerce, se spécialisent dans la livraison à domicile des personnes âgées sur Wittenheim, Kingersheim, Illzach et Mulhouse. Bientôt leur local devient trop petit et ils décident de déménager au 23 rue de Kingersheim.

Après des travaux de grande ampleur (la mise aux normes des locaux et les aménagements sont des investissements lourds qu'ils financent pour partie par des fonds propres mais également grâce aux crédits bancaires), ils s'installent en 2013.

Aujourd'hui, Mario est à la retraite (« mais il revient de temps en temps donner un coup de main » précise Marie-Jeanne) et l'entreprise

familiale emploie 5 voire 6 personnes en période de grande activité.

Le local est enfin adapté à leurs activités et jouxte même un parking public de 50 places à l'arrière du magasin pour une meilleure accessibilité. Ils proposent des repas à emporter ou sur place (une trentaine de couverts possibles). Compter entre 7.50€ et 15€ pour un repas ou 12.50€ pour le menu du jour (entrée, plat, dessert). En journée, de 7h30 à 18h30, il est possible de venir boire un café et de manger une petite douceur :

« *les gens viennent chez nous pour boire un thé ou un café plutôt que d'attendre au laboratoire leurs résultats : c'est plus agréable !* ».

L'activité « traiteur » est toujours d'actualité : outre le catalogue disponible toute l'année ou sur leur site internet www.milsaveur.fr, Mil'Saveurs propose également des menus spéciaux pour les grands événements de l'année (Noël, Nouvel An, Pâques, mariages et autres événements familiaux...). Cette année, les prix pour un menu oscilleront entre 12€ et 30€ par personne avec des produits nobles comme du foie gras par exemple.

Les aînés ne sont pas oubliés car l'entreprise propose un menu à 23.88€ (livraison à domicile comprise) pour les fêtes et bien sûr continue de livrer tous les jours des repas équilibrés et cuisinés dans le respect de la tradition comprenant un plat du jour, du pain et un dessert (ou potage) aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Marie-Jeanne LEROY dans son magasin





LES MIL'SAVEURS

D'ici et d'ailleurs

Vous souhaitez en savoir plus : rendez-vous au
23 rue de Kingersheim ou sur le site internet :

www.milsaveurs.fr

Téléphone : 03.89.50.18.46



Calendrier des Manifestations

+ d'infos sur www.wittenheim.fr

Janvier

Du 5 au 30 janvier : Exposition «Mille et une bulles»

Médiathèque (secteur adultes)
Art abstrait et contemporain par Myriam WILDEMAN
Entrée libre, exposition visible aux heures d'ouverture.

10 janvier : Cérémonie des vœux

Salle Léo Lagrange à partir de 17h.
Programme : allocution de Monsieur le Maire, spectacle de danse, projection du film des vœux 2015, verre de l'amitié.

13 janvier : Thé dansant

Espace Léo Lagrange. De 14h30 à 18h. (Les personnes de WITTENHEIM n'ayant pas de moyen de locomotion sont priées de téléphoner à la Mairie 03.89.52.85.10 afin de se faire transporter par le bus de la ville).

17 janvier : Crescendo du Nouvel An

Salle Albert Camus à 17h. Présenté par l'École Municipale de Musique Entrée libre.

19 janvier : Club de lecture «Des livres et nous»

Médiathèque (secteur adultes). À 18h. Pour partager le livre dans une ambiance conviviale, autour de la rentrée littéraire. Entrée libre. Renseignements au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

23 janvier : Spectacle «Jacques Brel : rives et rivages»

Salle Albert Camus. A 20h30. Par la Compagnie Les Oiseaux de Passage
Un spectacle qui vous parle de passages et de traversées, de mouvement et d'immobilité. Et des femmes et des hommes qui hantent des navires imaginaires. De toutes ces choses qui filent ou stagnent. De ces choses qui racontent... une vie. Spectacle tout public, accessible à partir de 15 ans. Durée : 1h30 environ.
Entrée libre.
Renseignements et réservation au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr



24 et 25 janvier : Exposition d'Art en Art

MJC site Fernand Anna
Pourquoi d'Art en Art ? Cette expression légère évoque le passage d'un art à l'autre pour le visiteur, l'action de « picorer », « papillonner », « voguer » entre les différents loisirs créatifs qui seront présentés lors de l'exposition...

26 janvier : Baby Bouquins

Médiathèque (secteur jeunesse)
A 15h. En partenariat avec l'accueil parents-enfants « Le Petit Poucet » du Centre Social et Familial de Wittenheim. Pour les 0/4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous,....
Au programme de cette séance : « Le Bonhomme et l'Oiseau » par Alice BRIERE-HAQUET et Clotilde PERRIN.
Entrée libre. Renseignements au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

Février

1^{er} février : 70^{ème} anniversaire de la Libération de Wittenheim

Programme : célébration œcuménique à l'église Sainte-Marie, recueillement au monument aux morts Place des Malgré-nous, exposition intérieure et extérieure à la salle Léo Lagrange.

Du 2 au 28 février : Exposition de photos

Médiathèque (secteur adultes)
« Lecture et musique sous l'œil du photographe » de NHU MINH. NHU MINH, photographe autodidacte présente son programme. Entrée libre, exposition visible aux heures d'ouverture.

3 février : Thé dansant spécial Carnaval

Espace Léo Lagrange. De 14h30 à 18h. (Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion sont priées de téléphoner à la Mairie 03.89.52.85.10 afin de se faire transporter par le bus de la ville).

5 février : Don du sang

Salle Albert Camus. De 15h30 à 19h30.
Tous les jours, en France, nous avons besoin de sang contre le cancer et les leucémies. Merci pour votre don.

7 février : Concert des Profs de l'École

Salle Albert Camus à 20h. Entrée libre.

7 février : Loto Familial

Salle Léo Lagrange. À 20h. Organisé par l'Harmonie.

7 février : Démonstration de taille

14h chez Monsieur MENY 3 rue d'Illzach 68270
Renseignements : robert.gasser@orange.fr

15 février : Le marché de la couture

MJC site Théodore. Des stands, du tissu, du matériel de couture, sous toutes ses formes... Venez troquer.



15 février : Carnaval des Familles

Place des Malgré-Nous et Halle au Coton. Le thème de cette édition est « LES 4 SAISONS ». Si vous êtes déguisé merci de prendre contact au 03.89.52.85.10

17 février : Spectacle «Tutti Tutti»

Salle Albert Camus. À 17 h. Contes pour les enfants avec une kora, ce drôle d'instrument de musique africain. Delphine NOLY nous raconte ses drôles d'histoires.
Entrée libre. Renseignements et réservation au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

17 février : Lecture de «Le Liseur»

Médiathèque. À 20h30. Livre de Jean-Paul DUBOIS
Dans des décors familiers transformés par la couleur, voici un magnifique conte moderne, un de ces livres qu'on rencontre rarement.
Renseignements et réservation au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

23 février : Club de lecture «Des livres et nous»

Médiathèque (secteur adultes). À 18h. Pour partager le livre dans une ambiance conviviale. Entrée libre. Renseignements au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

Du 23 février au 6 mars : Accueil pour les 11/17 ans sur le thème du Carnaval

Service Jeunesse de la Mairie. Séjour «sports et jeux».
Inscriptions à compter du 2 février 2014 auprès de la MJC.
Renseignements et inscriptions : 03 89 52 85 10

Du 23 février au 6 mars : Accueil pour les 3/13 ans sur le thème du Carnaval

MJC. Des vacances hautes en couleur attendent les enfants de Wittenheim ! A l'approche du carnaval, l'école propose un séjour «sports et jeux» pour les enfants de 3 à 13 ans de s'amuser ensemble sur le thème du carnaval.
Inscriptions le 2 février 2014. Programme et renseignements auprès de la MJC : www.mjcwittenheim.fr

ons Culturelles et Sportives

Carnaval

Les personnes de WITTENHEIM n'ayant pas de moyen de transport à la Mairie 03.89.52.85.10 afin de se déplacer.

Besoin de 8 800 dons du sang pour lutter contre le sida. Merci pour votre geste !

École Municipale de Musique

à l'Harmonie Municipale Vogésia.

Mairie

68270 WITTENHEIM
fr

Couturière

du, du fil... et du monde qui aime la couture. Troquer, échanger, vendre et acheter !



Chiffres

Le départ de la cavalcade sera donné à Malgré-Nous, vers 14h30. Le thème choisi est « Si vous souhaitez constituer un groupe ». Si vous souhaitez constituer un groupe contactez-nous au 03.89.50.82.63 ou oms168@aol.com

« Tutti »

pour les 3-6 ans par Delphine NOLY. C'est de la musique rond comme un ventre, que ça raconte des histoires... Durée : 45 mn environ. Réservation au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

Liseur du 6 h 27»

par Paul DIDIERLAURENT. Lecture par Chantal LEHR. Une lecture par la magie des personnages hauts en couleurs, moderne, drôle, poétique et généreux : une lecture à partager. Entrée libre. Renseignements et réservations au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

«Des livres et nous»

Pour partager le livre dans une ambiance conviviale. Entrée libre. Renseignements et réservations au 03 89 57 18 36

Accueil de loisirs sans hébergement sur le thème du « sport et bien-être »

«sports d'hiver» du 3 au 6 mars.
à 14h auprès du Service Jeunesse de la Mairie.
03 89 52 85 10.

Accueil de Loisirs sans hébergement sur le thème de RAMDAM

Attendent les aventuriers de la MJC de Wittenheim, l'équipe de la MJC propose aux enfants un programme disponible à la même date sur le site de la MJC.

Du 23 février au 6 mars : Accueil de Loisirs sans hébergement pour les 3/13 ans

CSF. Inscriptions à compter du lundi 9 février à 18h. Renseignements et inscriptions au Centre Social et Familial 25 rue d'Ensisheim - Tél. 03 89 50 46 08.

Mars

1^{er} mars : Théâtre Alsacien

Salle Gérard Philippe. Ouverture des portes à 14h30. Spectacle à 15h. « Unseri Frau streike » : comédie en 3 actes de Claude DREYER jouée par le Cercle Théâtral Alsacien de Mulhouse. (Les personnes de WITTENHEIM n'ayant pas de moyen de locomotion sont priées de téléphoner à la Mairie 03 89 52 85 10 afin de se faire transporter par le bus de la ville).

3 mars : Thé dansant

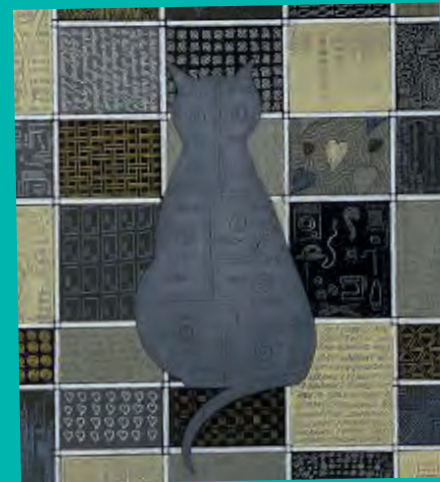
Espace Léo Lagrange. De 14h30 à 18h. (Les personnes de WITTENHEIM n'ayant pas de moyen de locomotion sont priées de téléphoner à la Mairie 03.89.52.85.10 afin de se faire transporter par le bus de la ville).

7 mars : Démonstration taille 1/2 tiges

14h - verger DON BOSCO WITTENHEIM

Du 9 mars au 3 avril : Exposition sur le thème du «Chat»

Médiathèque (secteur adultes). Par Sébastien OGER, dans le cadre du Festival RAMDAM. Au premier coup d'œil, son art, doté d'une grande sobriété, peut apparaître comme simple et minimaliste. Mais lorsque l'œil de l'amateur d'art s'approche de l'œuvre, il découvre un style très fouillé et une technique picturale des plus complexes. Entrée libre, exposition visible aux heures d'ouverture.



15 mars : 32^{ème} Tour du Canton de Wittenheim

Organisé par le Vélo-Club Wittenheim. Départ : 13h30 - Arrivée : école primaire Sainte-Barbe -face à l'église Sainte-Barbe, rue Bruat. COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE FFC. Circuit de 16,4 Km à parcourir 8 fois soit 131 Km pour les Elites et 6 tours pour les autres catégories. Vestiaires- Dossards à partir de 12h et remise des prix à 17h15 à la MJC Théodore-Cité Sainte-Barbe. Renseignements : GRUNEWALD Gérard au 03.89.53.41.67 ou par mail à l'adresse suivante : velogrunewald@hotmail.fr

16 mars : Club de lecture «Des livres et nous»

Médiathèque (secteur adultes). À 18h. Pour partager le livre dans une ambiance conviviale. Entrée libre. Renseignements au 03 89 57 18 36 ou mediatheque@wittenheim.fr

28 et 29 mars : RAMDAM, festival du livre et de la jeunesse

MJC Site Fernand Anna. Pour 2015, RAMDAM a monté son imposant CHApiteau et CHArgé sa CHArrette magique de mille et une surprises ! Cette année vous y trouverez... Des CHApeaux ! Ou si vous préférez CHArmer mère-grand... de belles capes rouges et leurs capuches, pour ressembler au CHAperon rouge... N'ayez crainte, chers enfants, car à RAMDAM le loup est docile comme un petit CHAT... et il rit quand on le CHAtouille ! Vous allez CHAvirer de bonheur en découvrant le programme CHAleureux que vous avez concocté l'équipe RAMDAM... Doux et sucré comme un CHAmallow !

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'accessibilité en questions

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour se rendre accessibles.

Fin 2012, seuls 30% de ces établissements étaient accessibles. Face à ce constat, le gouvernement a décidé la création des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) par ordonnance du Parlement le 26 septembre 2014.

N'oubliez pas !

Avant de faire votre diagnostic, pensez à vérifier que vous avez bien rempli et déposé le document Cerfa n° 13824*02 qui atteste de la création de votre ERP.

L'accessibilité : qu'est-ce que cela signifie ?

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux 12 millions de personnes déclarant avoir un problème de santé et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne de pouvoir accéder facilement aux commerces, collectivités, bâtiments publics et plus largement à tous les établissements recevant du public (ERP). Pour cela, tous les propriétaires et exploitants doivent mettre aux normes leurs établissements.

Ce que dit la loi du 11 février 2005

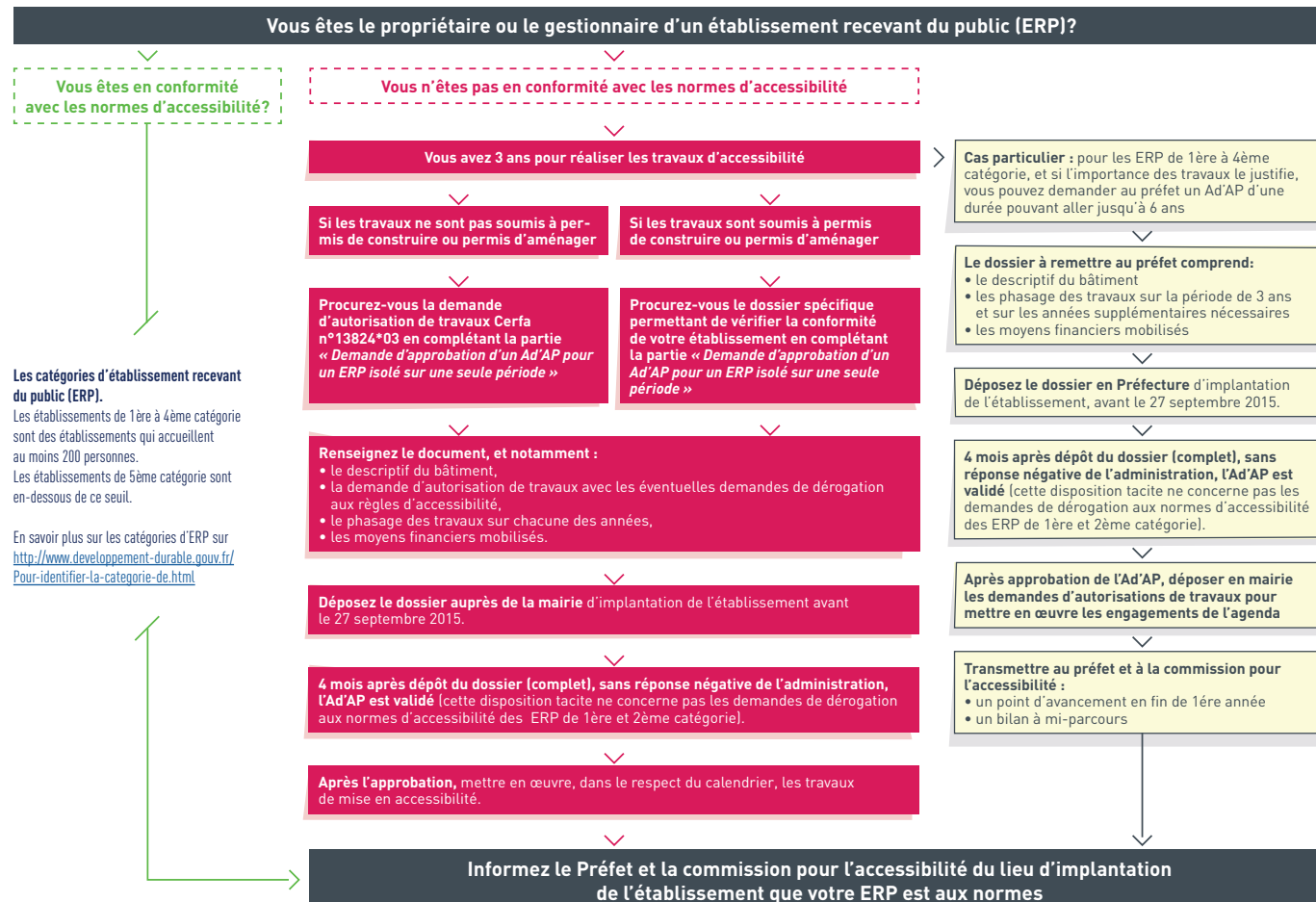
Les propriétaires et les exploitants ont pour obligation de se mettre aux normes avant le 1^{er} janvier 2015. Les pouvoirs publics, conscients que la mise en accessibilité de tous les ERP à cette date n'est pas envisageable, ont décidé la création des Agendas d'Accessibilité Programmée (ordonnance du 26 septembre 2014) qui permet aux acteurs publics et privés de suspendre les sanctions pénales encourues en cas de non-respect de la loi Handicap du 11 février 2005 et de leur permettre d'engager les démarches.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), un acte d'engagement !

L'agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux et leur coût, et engage le gestionnaire d'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai d'un à trois ans.

Le dépôt du document est obligatoire. Il se fait en mairie auprès du service Urbanisme avant le 27 septembre 2015 et se matérialise par un formulaire Cerfa simplifié (Cerfa N° 13824*03 bientôt disponible sur le site www.accessibilite.gouv.fr). Le dépôt de l'Ad'Ap suspend – pour la durée de l'agenda – le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005. A contrario, l'absence de dépôt soumet le gestionnaire à des sanctions pécuniaires et pénales.

Des mesures différentes en fonction de la taille et de la catégorie d'ERP



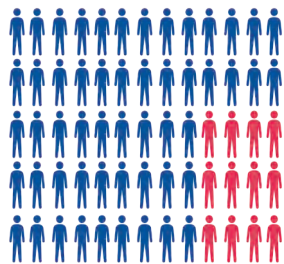
Les réalisations de la Ville de Wittenheim

La Ville est engagée depuis 2005 dans la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.



Rampe d'accès au presbytère rue de Lattre de Tassigny

Les chiffres clés



**12 MILLIONS
DE PERSONNES
CONCERNÉES
SUR 65 MILLIONS
DE FRANÇAIS**



**MILLION D'ERP
(PUBLICS ET PRIVÉS)**

En savoir +

www.accessibilite.gouv.fr

Retrouver un outil d'autodiagnostic, des renseignements pratiques pour chaque situation, y compris en cas de difficultés financières et des fiches pratiques pour chaque catégorie d'ERP.

La mairie :

Dès sa rénovation en 2005, la Mairie s'est dotée des installations nécessaires pour permettre au public le plus large possible d'accéder aux services de la collectivité :

- **Places handicapés sur le parking de la mairie**
- **Rampe d'accès et portes automatiques**
- **Ascenseur**
- **Toilettes aménagées pour les personnes à mobilité réduite**
- **Taille des portes adaptée**

Les bâtiments municipaux :

La plupart des bâtiments municipaux accueillant du public a été mis en conformité avec les normes d'accessibilité.

La Médiathèque s'est dotée d'un ascenseur afin que chacun puisse profiter des services proposés : lecture, accès à Internet, spectacles.

Le cinéma possède également le même équipement pour accéder à la salle de projection. Pour que le septième art soit accessible à tous.

L'accessibilité des transports en commun :

Lors de la mise en service des Trambus en 2013, des quais accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créés. Les derniers ont été réalisés cette année rue de Kingersheim.

Les réalisations 2014 :

Un ascenseur pour accéder aux tribunes extérieures du complexe sportif Pierre de Coubertin a été créé. Le presbytère Sainte-Marie (rue de Lattre de Tassigny) est désormais accessible au plus grand nombre grâce à une rampe d'accès extérieur et des toilettes adaptées.



Quais de Trambus rue de Kingersheim

Parmi nous

Les bénévoles des associations vous accueillent à la Maison de la Solidarité

Maison de la Solidarité : au service de tous !

La Maison de la Solidarité, implantée 33 rue d'Ensisheim, est ouverte au public depuis le 27 octobre 2014. Ce nouvel équipement, inauguré le 20 décembre 2014, accueille désormais les deux associations caritatives de Wittenheim, Caritas et Les Restaurants du Cœur, dans des locaux adaptés et accessibles, aux couleurs harmonieuses.

Plusieurs autres associations ou structures œuvrant dans le domaine de la solidarité (Insef-Inter, Sémaphore, Centre d'information pour le droit des femmes et des familles, service social de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, écrivain public, Lieu d'écoute et d'orientation et France Alzheimer) assurent également des permanences hebdomadaires ou mensuelles sur ce site.

Après plus d'une année d'études et 16 mois de travaux, le bâtiment d'origine, acquis par la Ville de Wittenheim en 2011, a été entièrement transformé et réhabilité en Bâtiment Basse Consommation. La maîtrise d'œuvre du

projet a été assurée par le cabinet Echo Architecture.

18 entreprises, majoritairement implantées en Alsace, ont pris part à ce chantier de grande ampleur. Les jeunes de la commission Ados de la Ville se sont également investis durant l'été pour réaliser une fresque décorative sur le local extérieur.

Cette opération d'un montant de près de 850 000 € a été réalisée grâce au soutien de l'Union Européenne (143 000 € du FEDER), de la réserve parlementaire (9 500 €), de l'Etat (9 500 €), du Conseil Régional (53 320 €) et du Conseil Général (27 000 €).

Les travaux de la Maison de la Solidarité



LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES

Ecrivain public

L'écrivain public apporte son aide pour remplir un dossier ou rédiger un courrier.

Permanences : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois

Prise de rendez-vous : au CSF au 03 89 50 46 08

Restos du Cœur

Les 15 bénévoles des Restos du Cœur de Wittenheim accueillent chaque hiver une trentaine de familles et une quinzaine pendant la période d'été. Ils sont présents pour écouter, informer, soutenir et distribuer de l'aide alimentaire aux familles en difficulté. La plus grande partie de leurs ressources provient des dons et sont complétées par des subventions.

Permanences : les lundis matins, jeudis matins et samedis matins de novembre à mars.

Caritas

Caritas Alsace Réseau Secours Catholique vient en aide aux plus démunis en leur apportant un accueil de qualité et en distribuant des colis alimentaires. L'association organise également des manifestations durant toute l'année pour les familles dont elle suit le parcours.

Permanences : les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 14h à 17h.

Insef-Inter

Insef Inter est une association intermédiaire de services à la personne qui propose des heures de ménage, du jardinage et du repassage pour les particuliers et pour les collectivités, entreprises et associations.

Permanences : les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 14h à 17h.

Contact : 03 89 51 23 60

Sémaphore

L'Espace Emploi de Sémaphore accompagne les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. Les conseillers proposent des conseils personnalisés pour faciliter les démarches de santé, de logement ou d'accès aux droits.

Permanences : les lundis et jeudis après-midis de 13h30 à 16h30

Prise de rendez-vous et contact : 03 89 62 51 20

France Alzheimer

Les bénévoles de France Alzheimer apportent aide, soutien et information aux familles qui les contactent.

L'association propose différentes activités pour les aidants et les malades : groupes de soutien, pauses-détentes, des cafés-mémoires, des formations aux aidants. Elle organise également des sorties pour les aidants et les malades.

Permanences : les 4^{ème} lundis du mois de 14h à 16h

Prise de rendez-vous et contact : Madame Jeannine Philipp au 03 89 53 99 31

CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Haut-Rhin répond de manière gratuite et anonyme à vos questions liées à la vie quotidienne : vie familiale, logement, dettes, droit du travail... Une juriste vous accueille et vous conseille.

Permanences : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 14h à 17h30

Prise de rendez-vous : mairie de Wittenheim au 03 89 52 85 10

Le Lieu d'Écoute et d'Orientation

Le dispositif LÉO est un lieu d'écoute et d'orientation pour les personnes en situation de souffrance psychologique.

Il propose aux habitants de Wittenheim une écoute de proximité, une aide et une orientation vers les professionnels.

Permanences : les jeudis matins avec accueil libre de 9h à 10h et rendez-vous de 10h à 12h.

Prise de rendez-vous et contact : 03 89 78 78 90

Service Social de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Alsace-Moselle (CARSAT)

Le service social de la CARSAT est un service spécialisé dans le domaine de la santé. Il s'adresse aux assurés du régime général et à leurs ayants droit en difficulté, confrontés ou susceptibles de l'être à un problème de santé ou de perte d'autonomie ainsi qu'à une situation de précarité.

Permanences : les mercredis 13h à 17h

Prise de rendez-vous : 03 68 47 97 09

Parmi nous

Commémoration de la libération de Wittenheim

Le 1^{er} février prochain, la Ville de Wittenheim rendra hommage aux libérateurs de la commune qui, il y a 70 ans, se sont battus pour libérer la Ville et ses habitants du joug nazi.

Exposition de voitures militaires en 2010

Wittenheim en 1945



Wittenheim en 1945



Un peu d'histoire :

Après quatre années de guerre, les troupes alliées ont débarqué le 6 juin 1944 en Normandie et le 15 août 1944 en Normandie. Dès le 21 novembre, Mulhouse était libérée. Mais la résistance allemande retarda l'avancée des troupes alliées, françaises et américaines, jusqu'à Wittenheim.

Un pilonnage intensif servit de prélude à la libération. Par des températures de -10°C , les soldats libèrent la cité Kuhlmann le 27 janvier 1945, après deux jours d'offensive.

Petit à petit, rue par rue, Wittenheim est reconquise, au prix de lourdes pertes. Le 31 janvier 1945, le centre était libéré. Les derniers combats ont lieu dans le hameau de Schoenensteinbach, libéré le 2 février 1945.

Le bilan est très lourd, notamment sur le plan humain :

- **Soldats morts pour la France : 6 hommes**
- **Soldats incorporés de force et tombés dans la Wehrmacht : 33 hommes**
- **Victimes civiles : 65 personnes**
- **Civils tombés au service du déminage : 2 hommes**
- **Civils morts en déportation : 2 hommes**
- **Mutilés civils : 120 personnes**
- **Personnes disparues : 78 personnes**

Un bilan humain et matériel très lourd :

Sur le plan matériel, des bâtiments sont complètement détruits :

- L'église catholique Sainte-Marie. Le service religieux se tient dans le couloir de l'école des filles.
- Le poste de police
- L'ancien château des comtes d'Andlau datant du 18^{ème} siècle.

Certains bâtiments sont endommagés à + de 50% :

- La Mairie
- L'école des garçons du village
- L'église catholique Sainte-Barbe.
Une salle de l'école maternelle la remplace
- Les bains municipaux
- Le dépôt des motos-pompes à incendie
- Sur les 1440 maisons recensées en 1939, 132 ont été complètement détruites, 557 ont été endommagées à plus de 50%, 751 autres endommagées entre 10 et 50%.

Les commémorations de la Libération de Wittenheim :

Le 1^{er} février 2015, Wittenheim invitera ses Libérateurs (une centaine est encore en vie et viennent de toute la France), à commémorer la Libération à laquelle ils ont contribué. Vous êtes évidemment toutes et tous conviés à participer à cette événement pour rendre hommage à ceux qui se sont battus et à ceux qui ont donné leur vie pour nous.

En voici le programme :

- En matinée : office œcuménique en l'église Sainte-Marie suivi d'une cérémonie patriotique au Monument aux Morts Place des Malgré-Nous.
- Vin d'honneur et déjeuner offert aux Libérateurs de la Ville à la salle Léo Lagrange
- Toute la journée, une exposition d'objets militaires ainsi qu'une rétrospective sur le déroulement de la Libération de la Ville seront visibles sur le parking de la salle Léo Lagrange ainsi qu'à l'intérieur du complexe.

Wittenheim en 1945



Wittenheim en 1945





Baptême des arbres par Monsieur le Maire et la Première Adjointe dans le parc du Rabbargala



Le salon de l'Artisanat 2014

C'est arrivé près de chez vous



La commission ados a décoré le sapin de la Mairie



Jardin imaginé par les Espaces Verts de Wittenheim pour Folie Flore 2014



Inauguration de la patinoire provisoire octobre 2014



Concert de musique classique pour les Journées Italiennes 2014

Rappel de l'arrêté sur les nuisances sonores

Pour la tranquillité de tous, l'utilisation des outillages à moteur est autorisée les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Entretien et élagage des limites de propriété :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin ou sur le domaine public. La hauteur des haies mitoyennes ne doit pas dépasser 2m.

Barbecue :

Si l'été est la saison propice, n'oubliez pas que les barbecues provoquent également des nuisances olfactives et sonores.

Pour le respect de chacun, éloigner le barbecue des murs mitoyens et éviter les nuisances sonores tardives.

Merci aux commerçants de Wittenheim

Les élèves de CE1 et CE2, de l'école Curie-Freinet, remercient les commerçants de Wittenheim qui ont soutenu leur projet de partir en classe de découverte à Stosswihr, en janvier prochain.



Mieux vaut le savoir !



Palmarès concours des Maisons fleuries

Catégorie 1 - Habitation avec balcon(s), terrasse(s) ou fenêtres fleuris et jardin

1. Mme ALMANZA Christine - 33 rue du Millepertuis
2. Mme et M. NIEDERGANG - 31 rue du Millepertuis
3. Mme et M. ROMAGNO François - 9 rue Henri Barbusse

Catégorie 2 - Habitation individuelle avec balcon(s), terrasse(s) ou fenêtres fleuris ou jardinet visible de faible dimension

1. Mme MEYER Sandrine - 9 rue du Rossignol
2. Mme et M. LOLL André - 11 rue de la Camargue

Catégorie 3 - Habitation dans immeuble collectif avec balcon, terrasse ou fenêtres fleuries

1. Mme et M. WINTERBERGER - 20a rue de Colmar

Catégorie 5 - Jardin - Potager

1. Mme et M. MEYER Jean-Pierre - 30 rue du Maréchal Foch



Palmarès Art's Expo 2014

Prix de la ville : Roland ZINCK (crayon noir)

Prix de l'OMSL : Michèle LUPORI

Prix du Sculpteur offert par la CMDP de Wittenheim : Thierry LONGUET

Prix Coup de Cœur offert par l'OMSL :

Natalia JEAN

Prix des scolaires offert par l'OMSL :

1^{er} cycle : Maternelle la Fontaine

2^{ème} cycle : La CLIS de Raymond Bastian

3^{ème} cycle : Elémentaire Raymond Bastian



Palmarès concours de la plus belle voiture et de la plus belle moto des Journées Italiennes 2014

Monsieur Fabien DUPONT - 1^{er} prix voiture

Monsieur David PALUMBO - 2^{ème} prix voiture

Monsieur Clémentino LECCE - 1^{er} prix deux roues

Monsieur Lilian RICHERT - 2^{ème} prix deux roues

3^{ème} cycle : Elémentaire Raymond Bastian

Appel à candidature : Printemps de la photo

Le printemps de la photo aura lieu les 11 et 12 avril prochains à la salle Albert Camus. Les thèmes de l'exposition cette année sont « l'acte citoyen », « lignes et courbes » et « expression libre ». Les dossiers d'inscription sont à retirer au Service Culturel et Sportif. Les photographes pourront présenter jusqu'à 4 photos par participant. L'annonce du palmarès se fera le 12 avril à 11h lors du vernissage de l'exposition. Plus de renseignements au Service Culturel et Sportif de la Mairie : 03.89.52.85.10.



Site internet de la Ville

Le site internet de la Ville de Wittenheim : www.wittenheim.fr a été nommé à la 13^{ème} édition des Trophées de la Communication dans la catégorie « Meilleur site internet des mairies de 5 000 à 15 000 habitants. Il a obtenu la deuxième place ». Le jury est composé de professionnels des métiers de la communication, de décideurs, d'élus. Ils évaluent les dossiers des participants selon le type de catégorie, en s'appuyant entre autre sur des critères comme l'accessibilité, le référencement, l'esthétique, la convivialité. Nous sommes très heureux d'avoir été récompensés et nous espérons que le site de votre commune vous donne entière satisfaction.

Le service Propreté Urbaine de la m2A vous informe :

A partir du 13 janvier 2015, les bacs à ordures ménagères du quartier Jeune Bois seront collectés les mardis matin au lieu de l'après-midi. A partir du 14 janvier 2015, les sacs/bacs jaunes du quartier Jeune Bois seront collectés les mercredis matin au lieu de l'après-midi. La collecte des déchets verts (en saison) reste inchangée, à savoir les mardis matin. Si besoin, vous pouvez contacter le n°vert 0 800 318 122.

NAISSANCES

AOÛT 2014

Aya, Mimouna MOKHTARI
Arthur, Patrice, Michel KNAPIK
Meïssa SELLIMI
Amir ABOUDD
Kenji KECH
Léana STRITT PÉQUIGNOT
Edgar HALL
Emma, Karin GANTER
Naïme KHALFI
Éloane, Marie-Louise, Céleste
DABRINVILLE
Noah, Gilles, Sébastien SILBERNAGEL
BARATTA
Yanis, Nehil, Jibril NESSAIBIA
Riad BEN ABOU

SEPTEMBRE 2014

Dina LE-THI
Eden, Chloé MAIA
Eléa LUANGRAJ
Abigaël LENGLET
Yasmine LARHRISSI
Célia GUERINONI
Mathias, Mahir ORUÇOGLU
Hamza-Mete ÖZKURT
Victor, Georges, Antoine DUSAUTOIR
Mahiedine, Jassim, Habib SPIGA
Chloé, Luna NICK
Safwan, Abdelkebir ADLA
Mathis MENIGOZ

OCTOBRE 2014

Lilou, Stéphanie SOLIGO
Zied LOUAFKAOU
Éloyse SEILLER
Assil, Riad, Abdelrahman RASLAN
Ylona HALIDI
Léo FAVRE
Jade LOUMI ROY
Noéline RIBEIRO
Charline LEVRECHON
Tiago CUNHA
Reda LAHOUEL
Kenza, Ines VIERLING
Toygar SEVIMLI
Mathis, Néo SITPERLE

MARIAGES

AOÛT 2014

Rui MONTEIRO LEAO et Sylvie Danièle
BÉNARD
Yann Aede Gilles RINX et Sabrina
ROUABHIA
Jean-Baptiste PIDSADNYJ et Harmony
ANTOINE
Lionel SCHOENENBERGER et Laetitia
SCHULTZ
Yassine BILA et Sihem AYACHE
Philippe Charles René GRIES et Florence
Pascale LÜSTRAT
Benjamin Julien Guillaume DARLEUX et
Lamia GHARBI
Vincent LATSCHA et Gaëlle Nicole Erika
LAPERRIÈRE
Thomas BLONDÉ et Océane ORBOIN
Jean-Marc EBERLIN et Sylvie Isabelle
WALCZAK
Rodolfo Carmelo MILAZZO et Laurence
CASALE
Jérémie Damien DIMBO et Myriam
ZERIOUH
Nicolas Michel André MARUSZCZAK et
Marjorie Arlette Jeanne SKRABER

SEPTEMBRE 2014

Fabien Roger PICAUDÉ et Christine Marie
Simone PETITJEAN
Étienne Daniel ROPP et Eve Lydie
GUEUTAL
Philippe Michel Gabriel JACHIMOWSKI et
Alicia Sarah Marie APRILE
Fabrice GUTKNECHT et Céline Louise
ORTELLI
Nicolas Marcel Louis MAEDER et Julie
STORRER

OCTOBRE 2014

Mélanie Danièle BRAUN et Agnès Andrée
BOURGEOIS
Michele Luciano LA FERRARA et Marie-
Christine Amélie KELTZ
Antoine COLON et Jacqueline MARQUEZ
Zouhair FATIMI et Linda ZAÏMECHE
Simohamed ROCHDI et Sihem KELKOUL
Tom Antoine Joseph PARZYJAGLA et
Touria DAYA
Mourad SEFIANI et Chaymaa
BOUIZAGUEN
Daniel Richard MEYER et Karine
ROMANN

DÉCÈS

AOÛT 2014

Jean LEWANDOWSKI (93 ans)
René Eugène ALLEMANN (85 ans)
Jeanne Suzanne JOCKERS veuve MEYER
(92 ans)
Serge Joseph BAUGENEZ (68 ans)
Claude Michel KASPAR (70 ans)
Arnaud PASCOLI (28 ans)

SEPTEMBRE 2014

Jean Claude BERINGER (67 ans)
Carmen Léa PETER veuve GORISEK
(85 ans)
Joseph Pierre ZINCK (87 ans)
Marie Thérèse RIFFENACH veuve
BANHOLTZER (84 ans)
Antoinette MEYER veuve THOMAS
(94 ans)
Richard Antoine VOLLHERBST (70 ans)
Alain, Henri, Pascal ALBUS (69 ans)
Dana PHIN épouse CHHOM (52 ans)
Ingeborg KÖNZGEN veuve MERKLE
(83 ans)

OCTOBRE 2014

André Gérard CLAUDEPIERRE (82 ans)
Gilbert IGGERT (79 ans)
Jean Paul Ernest MELLINGER (86 ans)
Irène Marie WAWRZYNIAK veuve
SIKORSKI (81 ans)
Jean-Pierre WALCH (81 ans)
Pierre Camille Claude MEKIFFA (83 ans)
Marie Jeanne Gabrielle GRAWEY veuve
PFAU (92 ans)
Jeanne Louise HEITZ veuve STEPHAN (96
ans)
Frieda Jeanne FIEGENWALD veuve
MEYER (94 ans)
Adolphe OSTRYCHASZ (89 ans)
Hassane ANOU (65 ans)
Véronique Jeanne GEIGER (83 ans)

Etat Civil

Tribune LIBRE

La justice a rendu son verdict. Après plusieurs mois d'accusations infondées de la part de la liste «Witt'Démocratie Citoyenne», le tribunal administratif a rendu son verdict et a rejeté la demande d'annulation des élections municipales réclamée par ces mauvais perdants. Nous nous félicitons de cette décision, et c'est sereinement que la liste «Entente Citoyenne pour Wittenheim» continue son travail de fond au service de tous les citoyens de notre belle ville. Nous nous tournons vers l'avenir, car Wittenheim le mérite, elle, qui tous les jours, se transforme pour devenir une ville où le bien vivre ensemble est élevé en valeur cardinale. La solidarité, avec la Maison qui porte ce nom et qui regroupe les associations qui sont là, chaque jour, pour épauler ceux qui en ont besoin. Le respect de l'environnement, grâce aux efforts des Espaces Verts pour une ville sans pesticides afin que les générations futures puissent dire « ils ont agi à temps » : nous comptons d'ailleurs sur chacun d'entre vous pour, chez vous, relayer ces valeurs de respect de la terre. Le lien entre générations et entre les citoyens grâce à une meilleure communication, à des rendez-vous citoyens réguliers comme les réunions publiques ou encore les après-midis intergénérationnels entre les jeunes et nos aînés. Toutes ces valeurs défendues par «l'Entente Citoyenne pour Wittenheim» sont présentes dans le projet que nous mettrons en œuvre pour notre ville jusqu'en 2020 avec l'aide de toutes les bonnes volontés ! En portant avec vous tous ces projets, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2015 !

Antoine HOMÉ et le groupe majoritaire
"Entente Citoyenne pour Wittenheim"

Budget 2015
Nous avons dénoncé durant la campagne électorale la volonté du gouvernement Hollande de réduire les dotations aux collectivités territoriales. Ces réductions vont impacter le niveau et la qualité des services publics locaux. Toutes ces économies pour l'Etat auront comme principale conséquence de réduire les carnets de commande des entreprises et donc d'augmenter le chômage sous prétexte d'alléger les charges par ailleurs justifiées pour les artisans, les petits commerçants et les petits entrepreneurs. Cette politique menée depuis des décennies n'a apporté aucune embellie hormis les dividendes faramineux octroyés aux grands actionnaires des grands groupes. Pour autant, nous sommes partisans d'une saine gestion qui privilégie les investissements utiles aux habitants et qui fasse la chasse aux gaspillages des deniers publics. De ce fait, il n'est pas question pour nous de réduire les aides aux associations notamment sportives qui ne sont déjà pas bien loties. Il est annoncé qu'il n'y aura aucune hausse des impôts communaux. C'est un mensonge car il a été annoncé que l'abattement ordinairement appliqué sera sensiblement réduit et conduira, de fait, à une hausse de nos contributions. De plus, le maire a informé du report de certaines réalisations promises lors de la campagne électorale alors qu'il savait que la Ville ne pourrait pas les supporter. Lors du débat d'orientation budgétaire, nous ferons des propositions pour réduire les dépenses notamment celles que nous jugeons inutiles : fêtes et cérémonies comme les vœux du maire..., emplois au service exclusif du maire, verres de l'amitié, investissements de prestige...
Bonnes fêtes.

Ghislaine BUESSLER, Raphaël CIRILLO, Philippe DUFFAU, Richard HEINY,
Claudette RIFFENACH et Rémy SCHONECKER. Site: wittdemocratie.fr

Les élections passent mais l'enthousiasme demeure
Après m'avoir m'insulté durant toute la campagne électorale sur des faits qui sont incontestables, confirmé par le Tribunal administratif qui vient de donner tort à l'équipe Witt' Démocratie Citoyenne qui tentait de faire annuler les élections municipales. Cette équipe a bien par des promesses inacceptables acheté les voix de la communauté musulmane. Les élections municipales sont maintenant passées, la vocation première d'un homme politique est de servir avant tout, avec Sylvie Schaffhauser nous poursuivons notre action au côté de la majorité avec le même enthousiasme qui a prévalu tout au long de notre mandat précédent. Nous continuerons de construire l'avenir de notre ville en cette période difficile ou nous devons travailler tous ensemble pour défendre les projets porteurs d'avenir pour la ville que nous soutenons. Nous souhaitons à la population de bonnes fêtes de fin d'années.

Servir Wittenheim Patrick Pichenel Sylvie Schaffhauser

**La Ville de Wittenheim, le Conseil
Municipal et l'ensemble du
personnel communal vous souhaitent**

une belle année

2015

Vitaminée

